



## Fonctionnement

### *Choisissez le montant d'assurance dont vous avez besoin.*

Votre conseiller peut vous aider à choisir le bon montant de couverture en fonction des besoins de votre famille et de vos objectifs en matière de retraite et de planification successorale.

### *Choisissez comment vous souhaitez payer vos primes.*

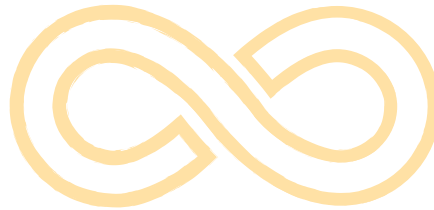
Vous pouvez payer vos primes mensuellement ou annuellement. Votre conseiller peut vous aider à déterminer la meilleure périodicité selon votre budget et votre style de vie.

### *Payez vos primes.*

Vous pouvez effectuer des paiements la vie durant ou pendant une période déterminée. Si vous optez pour une période déterminée, vous payez vos primes pendant 10, 15 ou 20 ans, au terme desquels votre assurance est libérée. Cela signifie qu'à compter de ce moment, aucune autre prime n'est exigible et que votre contrat est maintenu jusqu'à votre décès.

### *La valeur de votre contrat augmente.*

L'Assurance-vie permanente SunSpectrum II comporte une valeur de rachat garantie qui vous permet d'effectuer des retraits en tout temps. Vous pouvez rembourser l'avance, à défaut de quoi à votre décès, une partie du capital-décès est affectée à son remboursement.



## Assurance-vie permanente SunSpectrum II

*Une solution simple pour votre vie.*

Parlez de la Financière Sun Life avec un conseiller dès aujourd'hui!

Visitez le site [www.sunlife.ca](http://www.sunlife.ca) ou téléphonez au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433).

Nous travaillons pour vous aider à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de votre vie.

La vie est plus radieuse sous le soleil

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Sun Life.  
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2016.  
A2428-F-11-16

Financière  
Sun Life



## Assurance-vie permanente SunSpectrum II

*Une solution simple pour la vie*

La vie est plus radieuse sous le soleil

Financière  
Sun Life



Vous travaillez fort pour subvenir aux besoins des membres de votre famille et leur offrir un milieu de vie où ils peuvent s'épanouir en toute sécurité. Bien qu'ils comptent sur vous, votre revenu et votre santé ne sont pas garantis. L'Assurance-vie permanente SunSpectrum II est une solution abordable qui vous permet d'offrir une protection viagère garantie à votre famille. C'est un moyen judicieux de prendre soin de vos proches de votre vivant et après votre décès.

## Garanties viagères

Vous pouvez avoir l'esprit tranquille, car vous disposez de la protection nécessaire lorsque vous en avez le plus besoin : maintenant et dans l'avenir. Peu de choses dans la vie sont garanties, mais l'Assurance-vie permanente SunSpectrum II l'est; elle est en outre conçue pour vous procurer une couverture d'assurance votre vie durant. Elle peut :

- › protéger votre famille,
- › servir à laisser un héritage à vos enfants ou petits-enfants,
- › vous aider à faire un don à l'organisme de bienfaisance de votre choix, ou
- › couvrir l'impôt ou d'autres frais exigibles à votre décès.

*L'Assurance-vie permanente SunSpectrum II procure une protection viagère pour veiller à la sécurité financière de votre famille.*

## Avantages pour votre famille et vous-même

### *Sécurité financière*

L'Assurance-vie permanente SunSpectrum II remplace votre revenu au profit de vos proches. Elle peut aussi servir à régler toute dette que vous pourriez avoir à votre décès.

### *Souplesse*

Choisissez les garanties facultatives et le mode de règlement de vos primes en fonction de vos besoins et de votre budget.

### *Garanties*

L'Assurance-vie permanente SunSpectrum II offre des garanties qui vous aideront à établir votre budget aujourd'hui et à planifier votre avenir.

- › Vous connaîtrez le montant de vos primes et le moment où elles cesseront d'être exigibles.
- › Le capital-décès est garanti et sera versé à vos bénéficiaires désignés en franchise d'impôt.
- › Votre contrat comporte des valeurs de rachat garanties qui augmentent au fil du temps.

### *Simplicité*

Il s'agit d'une protection simple sur laquelle votre famille et vous-même pourrez compter lorsque vous en aurez besoin, c'est garanti.

